

Commune: Bienne	Nom local: Taubenloch	Feuille d'objet No 13
Thème: Protection contre les dangers naturels	Surface 50 ha	Priorité (technique): 2

### **Description / situation initiale:**

*État de la forêt :*  
Forêt de pente raide

*Danger potentiel :*  
Zone soumise aux chutes de pierres, selon la carte indicative des dangers.

*Dégâts potentiels :*  
Différentes voies de communication : CFF, route cantonale, A16, sentiers pédestres

*Inventaires / Particularités :*  
- Réserve naturelle Montagne de Boujean – Gorges du Taubenloch ACE du 13.03.1974  
- Objet ION 371.05  
- Objet archéologique : route romaine

### **Buts / mesures:**

Buts: améliorer la fonction de protection

Mesures: - améliorer la stabilité, rajeunir, créer des peuplements plus denses  
- poser des barrages au moyen de bois abattus  
- si les buts de protection contre les dangers naturels le permettent, tenir compte des besoins de la protection de la nature

### **Mise en œuvre / procédé:**

*Mise en œuvre: projet de sylviculture C*

*Procédé: détermination du périmètre et du maître d'œuvre*

*Justification du besoin d'intervention: De nouvelles chutes de pierres sur les voies de communication sont constamment signalées.*

### **Coûts / financement:**

Coûts: env. Fr. 40'000.-/an (base env. Fr. 750.-/ha)

Financement: CFF, propriétaire de la route, Confédération, Canton, propriétaire forestier

### **Responsables / coordination:**

*Pilotage: DF 7 Seeland, DDN*

*Responsables: CFF, Confédération, Canton, propriétaire forestier, IPN, Ville de Bienne, Arrdt. III d'Ing. en chef OPC, OPC A16*

*État de la coordination:  Mise en place    X  Résultat intermédiaire     Information préalable*

### **Particularités:**

La délimitation de la réserve naturelle est en cours.

En cas de conflit avec d'autres fonctions (par ex. nature et paysage ou loisirs et détente), la protection contre les dangers naturels a la priorité.

Coordination nécessaire avec d'autres projets des CFF dans le Jura bernois.

BG = Bourgeoisie, FPP = fonction protectrice particulière, OFOR = Office des forêts, IPN = Inspection de la protection de la nature, FP = fonction de protection, DF = Division forestière, ION = Inventaire des objets naturels en forêt, DDN = Division Dangers naturels  
OPC = Office des Ponts et Chaussées

Commune: Bienne

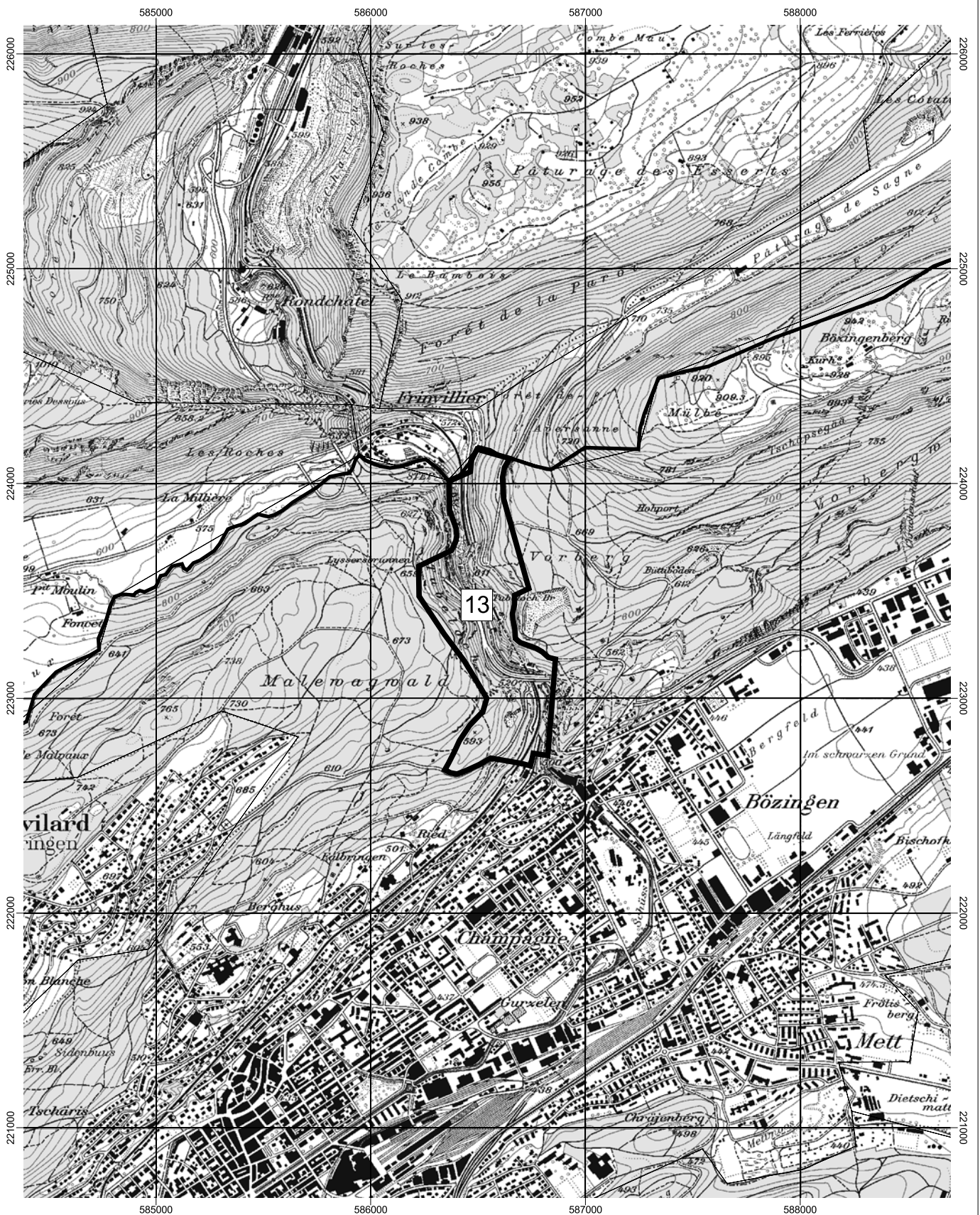
Nom local: Tubeloch

Feuille d'objet No 13

Thème: Protection contre les dangers naturels

Surface: 50 ha

Priorité (technique): 2



Légende de la carte



Périmètre PFR no 71



Objet PFR

Données cartographiques: CP25, © 1999 Office fédéral de topographie



Echelle 1:25000